Les langues et cultures de l'Antiquité
au collège Jean Zay

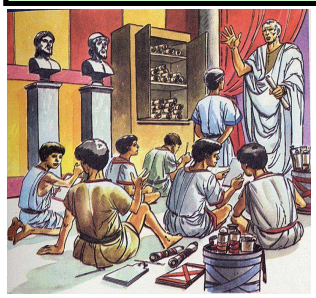

Enseignants responsables : M. Cariou et M. Martinaud

Le Latin est **un enseignement facultatif** qui suit des programmes officiels. Le terme « *facultatif* » signale que cet enseignement peut ou non être choisi par les familles à partir de la 5e: une fois choisi, il a vocation à être suivi jusqu'à la fin de la classe de 3e.

I- Présentation en quelques mots :

Horaires en 2019-2020 : • **De la 5e à la 3e** • **2 heures/semaine**

Contenu :
- Découverte et apprentissage de la langue latine
- Découverte de la civilisation romaine antique

Qui peut faire du latin ?

Cette option **n'est pas réservée aux bons élèves** ; elle demande seulement une certaine **motivation** : les élèves doivent se sentir concernés et avoir **envie** de découvrir une civilisation et une langue de l'Antiquité.

Les groupes de latinistes sont composés d'élèves **de différentes classes** d'un même niveau (un seul groupe par niveau) ; l'effectif est parfois inférieur à celui d'une classe entière, ce qui permet un enseignement au plus près des besoins des élèves.

Pourquoi faire du latin ?
- Développement de l'esprit logique
- Développement de connaissances en français
- Culture générale
- Facilités d'orientation

II- Les langues et cultures de l'Antiquité au collège :

■ Contenu, méthodes et activités

- L'option et ses contenus sont présentés aux élèves de 6e dans le cadre d'une **initiation**.
- Le cours se fonde sur l'**enseignement de la langue** et la **découverte de la civilisation romaine**.
- Le travail demandé n'est pas très long à réaliser mais il doit être régulier. Il y a une **phase de mémorisation** (apprentissage par cœur) dont on ne peut faire l'économie.
- Des visites à la **découverte du patrimoine antique** sont parfois organisées.
- Les élèves de 3ème participent parfois à des **concours** : *Vestibulum* d'EUROCLASSICA, concours régional de latin de l'ARELABOR (Un élève latiniste du collège primé d'un Accessit en 2010, un second prix pour un autre latiniste en 2013)…
- Cet enseignement participe, bien entendu, à la **validation du socle commun**, et favorise l'acquisition rapide et durable de certaines compétences transversales.

☞ **L'apprentissage de la langue :**
En 5ème, l'apprentissage des notions est modeste : on met en place les bases du fonctionnement de la langue (1ère et 2ème **déclinaisons**, **conjugaison** du présent et du parfait).
En 4ème et de 3ème, on revoit les notions des classes précédentes, on les approfondit et on les complète. L'étude des textes devient plus centrale : l'**histoire littéraire** et les **commentaires** préparent aux cours de français de lycée.

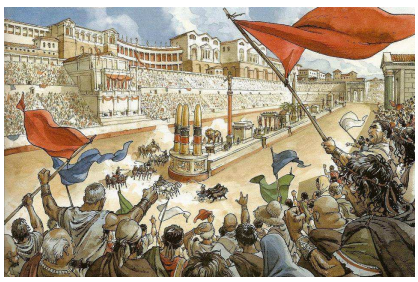

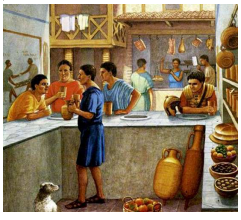

☞ **La civilisation :**
En 5ème, on travaille plus particulièrement sur les **origines de Rome**, la **vie familiale** et les **dieux** ; en 4ème sur la **société romaine** et la **religion** sous la Royauté et la République ; et en 3ème sur la **fin de la République** et sur l'**Empire**.

■ Pourquoi faire du latin ?

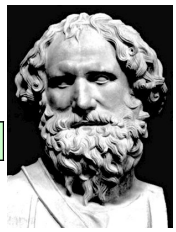

Pour développer ou améliorer :

L'ESPRIT LOGIQUE

→ Le latin permet de développer des qualités logiques, à cause de la structure de la langue. Cela explique que de nombreux mathématiciens sont d'anciens latinistes.

LES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

→ Les connaissances de **grammaire** et de **vocabulaire français** seront fortement renforcées : une certaine **dextérité grammaticale** est vite acquise. Le français n'est d'ailleurs qu'une évolution du latin à travers 2000 ans d'histoire (80% du vocabulaire français provient directement du latin).

→ L'apprentissage des **langues étrangères** est facilité : toutes les langues romanes (espagnol, italien, portugais…) ont une origine latine; les langues à déclinaisons (allemand, russe…) sont plus facilement apprises si l'on maîtrise déjà un peu le latin.

LA CULTURE

→ La découverte d'**auteurs anciens,** à la base de notre littérature moderne.

→ Une **période historique** rapidement vue en classe de 6ème plus largement étudiée, pour comprendre l'impact de la Rome antique sur notre civilisation. Le cours de latin permet, en outre, d'aller à la **découverte du patrimoine antique régional**.

→ L'acquisition d'une **culture générale** : on aborde des thèmes variés comme la conception d'une maison romaine, les croyances religieuses (et le panthéon romain), le « cursus honorum », la philosophie…

LA CITOYENNETÉ

→ En amenant les élèves à réfléchir sur la **notion d'État et de citoyenneté** dans la Rome antique, on débouche sur des **problématiques contemporaines** non seulement françaises mais qui trouvent aussi des échos au niveau européen (facilitation de la construction d'une identité européenne).

→ L'observation du fonctionnement antique amène les élèves à **développer une réflexion citoyenne** : la place des étrangers, des esclaves et des femmes dans la société romaine, le statut du citoyen, les classes sociales…

L'ORIENTATION

→ À moyen terme, le latin permet d'obtenir des points pour le Diplôme National du Brevet (jusqu'à 20 points); de même, si l'option est poursuivie jusqu'au baccalauréat, les avantages sont non négligeables.

→ Après le bac, de nombreuses écoles (classes préparatoires aux grandes écoles, HEC…) favorisent les dossiers d'élèves latinistes.

III- Le latin après le collège : un véritable atout

• Après les trois ans de collège, les connaissances de latin demandent à être **approfondies jusqu'au baccalauréat** : ce n'est qu'alors que les connaissances acquises pourront être durablement exploitées tout au long de la vie. Le latin peut donc être continué au lycée :

-en enseignement d'exploration ou enseignement facultatif en classe de seconde (3h hebdomadaires)

-en enseignement spécifique en série 1ère L ou facultatif en classe de 1ère ES, L et S (3h hebdomadaires)

• Au baccalauréat, les **points** au-dessus de la moyenne (pour l'enseignement facultatif) sont multipliés par 3 : c'est la seule matière qui possède cette particularité.

• L'**orientation professionnelle** peut aussi être en partie influencée par le choix de cette option : après une série L ou ES, on peut se diriger vers les métiers de la culture et de l'enseignement, ceux du livre et des bibliothèques, le journalisme, les concours des collectivités territoriales etc. Le latin est également utile aux élèves de la série S qui se destinent aux études supérieures en sciences, médecine, droit etc.